

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 15 mai 1877](#)

Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 15 mai 1877

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 mai 1877](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Hulster, Henri de](#)

Lieu de destinationCrespin (Nord)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur les termes de l'accord entre Godin et Henri de Hulster. Godin demande à Henri de Hulster de réaliser rapidement l'installation sur le terrain près de La Capelle que lui désignera Mambour. Sur la recherche de minerais dans la Nièvre : Godin souhaite que Henri de Hulster vienne avec lui bientôt à Sardy pour essayer de sauver le sondage et apporter de la dynamite et des instruments de curage pour extraire la sonde.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Information](#)

Lieux cités

- [La Capelle \(Aisne\)](#)

- [Sardy-lès-Épiry \(Nièvre\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation2 p. (367r, 368r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 11 Mai 1894

367

Monsieur Schelton,

Notre lettre du 10 est m'a un peu surpris au regard la réclamation que nous en avons faite. Il est certain qu'il y a eu de votre part un malentendu que je ne pouvais en aucune façon supposer. Mais mon frère fait remarquer que l'indemnité de 60 francs par jour n'était pas suffisante, je me rappelle parfaitement vous avoir répondu que quant à moi j'accusais mieux éviter tout compte à faire et que j'étais disposé à vous allouer une somme fixe pour ce déplacement, que cela néanmoins ne pouvait s'appliquer au transport des machines puisque les frais dépendraient alors de la distance du déplacement, mais que je consentais à vous allouer une somme fixe pour tous les frais de main-d'œuvre qu'entraînerait ce déplacement, c'est alors que vous avez fixé cette somme à 600 francs.

Je vous avoue que cette somme, jointe aux frais de transport des machines et bagages, serait certainement raisonnable, mais dans tous les cas, je suis satisfait de vos

travaux, je ne voudrais pas vous donner des motifs de mécontentement pour cela s'il y a une différence réelle. Du reste, ce n'est qu'une simple éventualité qui est probablement n'aura pas son application, car il serait bien étonnant que nous n'attaquions pas à nos mines.

Je compte sur toute votre celerité pour une prompt installation sur le terrain que je vous ai montré près de La Chapelle. M. Wambour vous fera remarquer que vous pourrez placer votre sondage partiel sur la pièce de terre qui est empaillé en seigle, partiel sur celle nouvellement ensemencée.

Je voudrais bien que vous soyez en mesure de venir bientôt avec moi à Verdoy pour faire les tentatives de sauvetage dont il a été question entre nous. Je vous prie à cet effet de préparer la dynamite, les instruments de curage et autres que vous croyez nécessaires pour débarrasser le trou de sondage et pour extraire la sonde.

Dites-moi je vous prie ce que vous voyez de possible à ce sujet et quand cela pourrait se faire ?
 Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Paulin